

Coordinamento Monarchico Italiano  
*Communiqué*

22 janvier 2008.

C'est avec une grande tristesse que, lundi 21 janvier, au cours de la transmission satirique *Striscia la notizia*, sur la chaîne de télévision *Canale 5*, j'ai pu suivre la décourageante remise d'un énième «tapir d'or» au prince de Naples, à l'hôtel Excelsior de Rome.

([http://www.striscialanotizia.mediaset.it/video/2008/01/21/video\\_6681.shtml?ads1](http://www.striscialanotizia.mediaset.it/video/2008/01/21/video_6681.shtml?ads1))

Outre les attaques personnelles auxquelles je ne m'attendais pas, contre les autres membres de la Maison royale, outre les considérations sur l'opportunité de demander 100 à l'État pour espérer obtenir 1, je suis surtout resté abasourdi devant la nouvelle que l'Ordre des Saints-Maurice-et-Lazare serait devenu une «société de droit suisse» qui publie annuellement un bilan.

Pourquoi et de quel droit l'Ordre chevaleresque, fondé en 1572 par le pape Grégoire XIII Ugo Boncompagni et confié par le souverain pontife au duc de Savoie d'alors, Emmanuel-Philibert, et à ses descendants, aurait été rabaissé au rang de société commerciale? Et où sont déposés les livres de comptes? À la chambre de commerce de Genève?

Beaucoup font mine d'oublier que ce prestigieux et vénérable Ordre jouit d'une existence propre et d'une dignité qui, grâce à Dieu, trouvent leurs fondements dans l'histoire et le comportement de la grande majorité de ses membres, ignorant les *desiderata* intéressés et égoïstes de qui que ce soit.

Comme il est bien connu, les membres de tous grades ont avant tout le devoir de respecter et de protéger la dignité de l'Ordre, affichant avec constance et application un comportement exemplaire en toute circonstance.

Eugenio Armando Dondero  
*Porte-parole*